

**M. Muir:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. La Chambre a eu la courtoisie d'accorder plus de temps au ministre et j'ai écouté attentivement et avec grand intérêt ce qu'il a dit. La Chambre consentirait-elle à ce que je pose une brève question?

**Des voix:** D'accord.

**M. Muir:** Le ministre a, bien sûr, parlé de l'énergie puisque cela entre dans ses fonctions ministérielles. Il a parlé du gaz naturel, du pétrole, de l'énergie solaire, des sables bitumineux et des pipe-lines, de même que d'une autre question importante, la Maritimes Energy Corporation. Cependant, il n'a mentionné les bassins houillers qu'une fois. Le ministre peut-il dire à la Chambre ce que le gouvernement fera pour stimuler psychologiquement ou financièrement l'ouverture de nouvelles mines de charbon, surtout dans les bassins houillers de l'Est, au Cap-Breton et en Nouvelle-Écosse en général.

J'espérais qu'il fournirait plus de détails à ce sujet parce que le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Horner) n'en a presque pas parlé lors de la Conférence canadienne sur le charbon. Je ne pense pas qu'il soit au courant des bassins houillers dans l'Est. Il a parlé de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Le ministre aurait-il l'amabilité d'indiquer s'il se servira de son influence au cabinet pour garantir que la Société de développement du Cap-Breton aura des fonds suffisants pour établir et ouvrir de nouvelles mines de charbon sur l'île du Cap-Breton, ce qui créerait rapidement des emplois vu le taux élevé de chômage qui existe dans la région? J'espère que le ministre pourra nous dire quelque chose d'encourageant à ce sujet.

**M. Gillespie:** Monsieur l'Orateur, je suis très heureux de répondre à cette question. C'est d'ailleurs une très bonne question. Je ne suis pas en mesure de promettre des fonds supplémentaires à la Société de développement du Cap-Breton. Comme le député le sait, elle reçoit déjà des sommes considérables du gouvernement fédéral. Cependant, je puis signaler au député que nous sommes très intéressés par une proposition avancée par le premier ministre de Nouvelle-Écosse en vue de transformer certaines stations génératrices d'énergie thermique alimentées au pétrole en stations génératrices alimentées au charbon.

Nous avons signalé qu'à notre avis, ce serait une très bonne façon d'utiliser les fonds fédéraux accordés à la Nouvelle-Écosse en vertu de l'accord que nous avons conclu plus tôt cette année pour réduire notre dépendance sur le pétrole étranger et la vulnérabilité de la Nouvelle-Écosse à cet égard. J'espère que nos entretiens actuels avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse ouvriront de nouveaux débouchés pour le charbon de Nouvelle-Écosse. Si cela se produit, il y aura une plus grande activité dans les mines de charbon du Cap-Breton.

**M. Muir:** Nous avons besoin de nouvelles mines de charbon.

**M. Hees:** Monsieur l'Orateur, puis-je dire qu'il est 1 heure?

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** Comme il est 1 heure, je quitte le fauteuil jusqu'à 2 heures.

(La séance est suspendue à 1 h 9.)

### L'Adresse—M. Gillespie

**L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings):** Monsieur l'Orateur, comme nous le savons tous, le plus grave des nombreux problèmes qui affligent aujourd'hui notre pays est la stagnation de l'économie qui a fait monter le chômage à 8.3 p. 100 de la population active et qui le fera considérablement augmenter au cours des prochains mois si cette stagnation persiste.

Le gouvernement n'a malheureusement présenté aucun plan efficace pour stimuler l'économie et le ministre des Finances (M. Chrétien) nous a déclaré récemment qu'il n'y a aucune raison d'espérer que les nouveaux demandeurs d'emplois qui entreront sur le marché du travail au cours des 18 prochains mois trouveront à s'embaucher. Il n'est donc pas question de réduire le nombre très élevé des chômeurs actuels.

Je suis d'avis que la seule façon pratique de stimuler l'économie et l'embauche est de rendre nos produits plus intéressants au niveau des prix, de la qualité et la conception. Il est évident que personne, Canadiens ou non, ne va acheter un produit canadien s'il peut en trouver un autre de meilleure qualité fabriqué dans un pays étranger pour le même prix, ou encore s'il peut trouver un produit comparable à un prix inférieur. Je pense que la seule façon d'y arriver dans les conditions qui prévaudront au cours des prochaines années serait d'introduire des mesures incitatives pour réduire les coûts de production et par voie de conséquence les prix de vente de nos produits tout en améliorant leur qualité et leur conception. Si nous pouvons réaliser ces objectifs, les Canadiens et, éventuellement, les étrangers achèteront davantage de nos produits ce qui nous permettra d'augmenter notre production sans pour autant accroître l'inflation qui sévit dans notre pays. Les mesures incitatives auxquelles je songe auraient les effets suivants: primo, réduire les coûts de main-d'œuvre; secundo, accroître la productivité; tertio, pousser la recherche et le développement, et quarto accroître le volume de nos exportations.

Premièrement, que faut-il faire afin de ramener les frais de main-d'œuvre pour remplir les nouvelles commandes que nous pourrions décrocher à des niveaux qui permettront aux Canadiens de les obtenir? Il y a beaucoup d'opérations commerciales qui sont hors de portée des compagnies canadiennes à cause des faibles coûts de main-d'œuvre dans les pays étrangers où les produits sont fabriqués. Si les compagnies canadiennes veulent pouvoir arracher une bonne partie de ces débouchés, et ainsi créer plus d'emplois au Canada, elles doivent pouvoir ramener leurs coûts de main-d'œuvre pour ce nouveau commerce possible à un niveau concurrentiel avec les faibles taux étrangers. En acceptant une marge de profit inférieure à la normale sur ces commandes supplémentaires pour se lancer en affaires, elles pourront être concurrentielles et avoir une bonne chance d'en décrocher une partie.

Quel genre d'encouragement faudrait-il? Le gouvernement devrait dire à toutes les entreprises—pas seulement aux fabricants et aux conditionneurs—qu'il récompensera l'accroissement du nombre d'emplois au cours de l'année en leur payant un encouragement en proportion directe des nouveaux emplois. Il s'agit simplement de comparer le nombre total d'années-hommes d'emploi de la compagnie au cours de l'année financière en question avec celui de la dernière année complète avant que le programme entre en vigueur, qui sera l'année de base. Les compagnies recevraient des sommes proportionnelles au nombre accru d'emplois qu'elles créeraient et au niveau